



COMITE DE DIRECTION

PROCES VERBAL N° 6 – SAISON 2023/2024

Réunion du :	18/12/2023
Président :	CORNEC Sébastien
Présents :	BARLIER Cyril, BOURNEL Jean-Luc, CHERRUAULT Jean-Paul, COIFFARD Albert, DA COSTA Alcides, FOUCHER Philippe, GALLOU David, GASTINEAU Jack, GERNIGON Romain, HAMARD Jacques LANDEAU Geneviève, LEROY Pierre, MANCEAU Fabienne, MERLET Xavier, PERROT Michel, SALMON Éric et SARRAZIN Fabrice.
Excusés :	AUGEREAU Jean-Baptiste et BELLARD Jean-Michel
Invitée excusée :	ROBERT Delphine

Sans remarque, le CODIR valide le PV n° 5 du 23.10.2023.

1. Présidence

Intervention Michel PERROT pour information

- **PV N° 5 :**
Le Bureau du CODIR du 04 décembre 2023 a été validé et mis en ligne sur le site.
- **AG FFF :**
Michel PERROT représentait le District en l'absence du Président. Il fait quelques retours sur les statuts FFF, les statuts types ligues/districts, les modifications règlementaires (généraux, disciplinaires etc...).
- **Partenariat sur le tournoi de l'association** « Egoïstes Ensemble » (sensibilisation handicap)
- **Travaux District :**
Pas de problème particulier, les travaux évoluent au rythme prévu (parpaings montés, charpente en janvier).
- **PFFD :**
Un rappel est fait sur la journée de formation, fixée le samedi 3 février 2024 au District.
- **PROTEGEONS NOS LICENCIES**
Le guide FFF pour Lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans le Football est en ligne. Cette boîte à outils est destinée aux dirigeants des clubs affiliés pour les aider à agir face à toute sorte de violences.

Intervention du Président Sébastien CORNEC pour validation

- **PV AG District du 15/09/2023 (documents transmis en amont)**
Le PV est validé et l'annexe des clubs amendables sera rectifiée. Ces documents seront mis en ligne prochainement.
- **AG Élective :**
Dans le cadre de l'Euro 2024 et en raison du match de l'équipe de France / Pays Bas, l'AG sera décalée au samedi 22 juin 2024 (matin).

- **District de la Côte d'Opale :**
Suite aux importantes intempéries subies dans le département du PAS DE CALAIS et à l'appel à la solidarité du District 62, le CODIR décide d'apporter une aide aux clubs sinistrés à hauteur de 500 €.

2. Organisationnel et Règlementaire

- **GT Organisation des pratiques :**
Jean-Michel BELLARD (visio) fait un point d'étape sur l'avancée des travaux (rappel des calendriers, constats, guide de réflexion...).
- **Désignation d'arbitres officiels sur les rencontres Seniors D1 F :**
A la demande de la CDSR et après étude par la CDA, il sera possible de désigner des arbitres sur ces rencontres.
- **Statut des éducateurs :**
Jacques HAMARD rappelle l'importance d'harmoniser ce point de règlement au sein des 5 districts. Il revient sur ce sujet évoqué lors du bureau du 4 décembre notamment sur les clubs de D1 qui ne sont pas à jour actuellement. Il confirme qu'un courrier individuel sera envoyé. Le CODIR valide la mise en application du règlement à compter de la saison 2024/2025 soit le 1^{er} juillet 2024.
- **Challenge U18G Futsal :** La commission Futsal propose au CODIR de valider la gratuité exceptionnelle de l'inscription dans cette compétition pour la première édition cette saison. Le CODIR valide.
- **Radiation d'un arbitre officiel :** au vu des arguments transmis par la CD Arbitrage, le CODIR valide la proposition de radiation d'un arbitre du club d'Angers Vaillante. Un courrier officiel lui sera adressé.

3. Evènementiel

- **GT Protocole et organisation des manifestations de fin de saison :**
Xavier MERLET résume les sujets évoqués sur les deux précédentes réunions. Il précise que quelques points sont encore à éclaircir avant de rédiger le cahier des charges des manifestations de fin de saison : tels que le règlement sur les fumigènes, les courriers aux clubs, le protocole des remises de coupes/challenges, les dotations, fonds musical etc...
Le GT doit se réunir à nouveau afin de proposer au prochain CODIR de février un projet plus précis.

Quelques candidatures de clubs sont arrivées au secrétariat pour l'accueil des manifestations. Il évoque le cas de 1/2 finales de coupes en jeunes qui doivent se dérouler sur terrain neutre.
- Organisation d'un **tournoi e-foot** qui représente la phase départementale de la eCoupe de France. Valentin PINEAU sera le salarié référent.

4. Echanges

- Éric SALMON indique que la FFF réitère son opération sur la journée nationale des bénévoles. Celle -ci se déroulera le 23 mars 2024 exceptionnellement à Lyon. 17 bénévoles seront conviés à cette journée et assisteront au match de l'équipe de France face à l'Allemagne.
- Cyril BARLIER signale que la commission départementale des arbitres souhaite valoriser l'arbitrage. Quelques propositions sont lancées et à l'étude (matchs du SCO, action sur le Festival U13 / Stand sur Tout Angers Bouge / journée de fidélisation soirée ...)
- Jacques HAMARD a représenté le président du District à l'AG de l'UNAF le samedi 16 décembre dernier. Dans son temps de parole, il a parlé de la création du poste de CTDA, du soutien du District aux arbitres, souhait que l'amicale soit force de proposition.

- Jacques HAMARD fait également un point sur la Labellisation : 28 clubs sont engagés en jeunes et 10 en féminines.
- Fabienne MANCEAU indique que le Foot Féminin en fête est fixé au 25 mai 2024 sur le thème des jeux olympiques et paralympiques. Elodie FERNANDES participera à cette opération en apportant son aide dans le cadre de son stage étudiant en amont de cet évènement.

Prochaines réunions :

☞ Bureau : date à fixer

☞ Comité de Direction : Lundi 19 février 2024 (présentiel)

Le Président	La Secrétaire
M. CORNEC Sébastien	Mme LANDEAU Geneviève

